



CERTIFICAT d'EVALUATION IFRA (50th amendement)

Fleur de Coton 100%nat 022299

Catégorie	Classe	Concentration maximum
1		Non Conforme
2		5.33%
3		1.47%
4		14%
5	A	7.33%
5	B	1.47%
5	C	2.13%
5	D	0.48%
6		Non Conforme
7	A	1.47%
7	B	1.47%
8		0.48%
9		4.33%
10	A	4.33%
10	B	14%
11	A	0.48%
11	B	0.48%
12		100%

Lorsque utilisée dans une des catégories citées ci-dessus à la concentration appropriée, la composition **Fleur de Coton 100%nat 022299** est conforme au 50^{ème} amendement, les standards applicables, à ce jour, de l'Association Internationale des parfums (IFRA).

Cette évaluation de sûreté s'applique uniquement pour l'utilisation du parfum **Fleur de Coton 100%nat 022299** dans le produit établi.

Utilisé dans d'autres types de produits ou en concentration plus élevée, il devra faire l'objet d'une autre évaluation de sûreté de la part du fournisseur.

La base n'est pas alimentaire.

Fait à Mougins le 02/02/2022